



RCS : CANNES

Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00768

Numéro SIREN : 415 066 539

Nom ou dénomination : AVS ALUMINIUM VERRES ET STORES

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 2462

2007 B 768

Greffes du Tribunal
de Commerce de Cannes, la

24 JUL 2017

2462

Comptes Annuels

CERTIFIÉ CONFORME
à l'original

A.V.S.

Z.I. de l'Argile
Voie C - Lot 27

06370 MOUANS SARTOUX

Tél. 04 97 97 91 91 - Fax 04 97 97 91 90

Mail : avs06@wanadoo.fr

SIRET : 415 066 539 00040

SARL A.V.S.

ZI de l'argile

Voie C LOT 27

06370 MOUANS SARTOUX

Bilan du 01/01/2016 au 31/12/2016

Durée 12 mois

No SIRET 41506653900040

Code NAF 4332B

Document établi par :

FERRUA RIBES

1198 AVENUE DU DR MAURICE DONAT

06250 MOUGINS

Tel. 04 93 65 31 29

Fax. 04 92 96 07 03

Siret 75012003200016

Sommaire

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>4</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>5</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>6</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>7</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>8</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>9</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>10</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>11</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>12</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>13</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>14</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>15</i>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<i>16</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	<i>17</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	<i>18</i>
<i>Taux réduit IS page 1</i>	<i>19</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	<i>20</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	<i>21</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>22</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>23</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>24</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>25</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>26</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>28</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>29</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>30</i>
<i>Soldes intermédiaires</i>	<i>34</i>
<i>Tableau de Financement</i>	<i>35</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>36</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>38</i>
<i>Amortissements</i>	<i>39</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>40</i>
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	<i>41</i>
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 1</i>	<i>42</i>
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 2</i>	<i>43</i>
<i>2079-CICE-SD-Crédit d'impôt compétitivité emploi/ Page 3</i>	<i>44</i>
<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	<i>45</i>
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	<i>46</i>

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 71 de l'argile		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 1 5 0 6 6 5 3 9 0 0 0 4 0		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2016					
		N-1 31/12/2015					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 774	664	1 223
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	113 771	18 392	37 777
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	8 400	8 400	8 400
TO TAL (II)		BJ	BK	149 001	121 545	27 456	47 400
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	58 360	58 360	22 980
		En cours de production de biens	BN	BO			14 413
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	366 115	366 115	214 869
		Autres créances (3)	BZ	CA	15 875	15 875	16 580
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	285 771	285 771	285 482
		Disponibilités	CF	CG	173 668	173 668	70 943
			CH	CI			388
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK				
	TO TAL (III)	CJ	CK	899 788	899 788	625 657	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 048 789	121 545	927 244	673 057
Renvoi : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise SARL A.V.S.		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7.622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	306 399	286 489
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 181	19 910
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	337 965	314 784
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	207 690	84 229
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	100	77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	202 631	157 231
	Dettes fiscales et sociales	DY	122 247	100 239
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	56 610	16 498
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TO TAL (IV)	EC	589 279	358 273	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	927 244	673 057	
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	393 391	341 833
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	191 250	49 300	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	1 106 566	FE	7 789	FF	1 114 355	
		FG	240 460	FH	114 514	FI	354 974	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 347 025	FK	122 303	FL	1 469 329	
	Production stockée *				FM	(14 413)		
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	16 549		
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 543		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 473 007
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5 622	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	636 950	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(35 380)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	215 207	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	17 234	
	Salaires et traitements *					FY	379 284	
	Charges sociales (10)					FZ	220 689	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	12 887
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1 175	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 448 046
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	24 961
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	95	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 372	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 466	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 557	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 557	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 090)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	23 871	
							21 763	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise SARL A.V.S.				Néant ☐ *	
				Exercice N	
				Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	8 671
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	8 671
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	532
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 163
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	7 695
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	975
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	(663)
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 190
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 483 144
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 459 963
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	23 181
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	1 219
			- Crédit-bail immobilier	HQ	4 198
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	16 549
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ROUTIERES				532	
VALEUR NETTE COMPTABLE DES ELEMENTS CEDES				7 163	
PRODUITS DES CESSIONS D ELEMENTS D ACTIF					8 333
DIFFERENCES DE REGLEMENTS					337
				Exercice N	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL A.V.S.										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	11 102	KT		KU	106	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	84 304	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	65 778	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	161 184	LO		LP	106			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 400	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	8 400	LR		LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	169 584	ØH		ØJ	106		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LW		1X			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agenets et am des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	2 769	MK	8 438	ML			
		Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	84 304	MO			
		Matériel de transport		IV		MP	17 920	MQ	47 858	MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	20 689	NH	140 601	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	8 400	2G			
TOTAL IV				I3		NJ		NK	8 400	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	20 689	ØL	149 001	ØM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	9 879	QA	665	QB	2 769	QC	7 774	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	82 222	QE	2 082	QF		QG	84 304	
	Matériel de transport		QH	30 083	QI	10 141	QJ	10 757	QK	29 467	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	122 184	QV	12 887	QW	13 526	QX	121 545	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	122 184	ØP	12 887	ØQ	13 526	ØR	121 545	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TE		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	8 400	UV		UW	8 400			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	366 115		366 115					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	13 822		13 822					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	613		613					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 440		1 440					
	Charges constatées d'avance			VS								
	TOTAUX			VT	390 389	VU	381 989	VV	8 400			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	191 250			191 250					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	16 440		11 803		4 637				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	202 631		202 631						
Personnel et comptes rattachés			8C	21 408		21 408						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	45 905		45 905						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	54 934		54 934						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	100		100						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	56 610		56 610						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	589 279	VZ	393 391		195 888				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	100		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	18 489	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016		
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités		WJ	532	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	
II. DEDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation					
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
					TOTAL II	
III. RESULTAT FISCAL				TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	11 101	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RESULTAT FISCAL		BENEFICE(ligne XN) ou DEFICITReportable en avant (ligne XO)		XN	11 101	
				XO	0	

Désignation de l'entreprise SARL A.V.S.		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	286 489	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	19 910			- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	306 399		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	306 399				
					TOTAL II	ZH	306 399				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
					Exercice N :		Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 400		200			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 61 905				XQ	72 571		61 971			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	27 302		9 768			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	10 397		21 794			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	103 538		103 631			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	215 207		197 363			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	17 234		10 987			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	17 234		10 987			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	192 304		213 487			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	164 172		169 410			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *				ØB	363 111					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)				YP	11		11			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL							
			Plus-values à 19% JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO							
			Plus-values à 19% JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.						Néant ☐		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1 MATERIEL INDUSTRI	1 120			1 120			
	2 OUTILLAGE INSDUST	1 649			1 649			
	3 MAT TRANSPORT	20 689			13 526	7 163		
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩				
				19%	15% ou 16%	0%		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3	8 333	1 170	1 170				
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			1 170				
	CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.		Néant ☐ *				
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine	Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
	N - 8					
	N - 9					
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL A.V.S.**

Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : SARL A.V.S.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		1 114 355
Production vendue - Services	OC		354 974
Production stockée	OD		(14 413)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		1 543
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		16 549
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM		1 473 007
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		636 950
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		(35 380)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		152 083
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		1 175
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		368
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ		755 196
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	717 811
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA		717 811
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		1 485 877
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/0

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 41506653900040

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.V.S.

ADRESSE (voie)

ZI de l'argile

Voie C LOT 27

CODE POSTAL

06370

VILLE

MOUANS SARTOUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ARIFA Prénom(s) FOUAD

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 25121973 N° département 06 Commune ANTIBES Pays FRANCE

Adresse : N° 80 Voie AV DE NICE

Code postal 06800 Commune CAGNES SUR MER Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique POMMIER Prénom(s) PATRICK

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 27041960 N° département 69 Commune LYON Pays FRANCE

Adresse : N° 970 Voie CH DE FONTMERLE LES MARGUERITES BAT A

Code postal 06600 Commune ANTIBES Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 41506653900040

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARLA.V.S.

ADRESSE (voie) ZI de l'argile

Voie C LOT 27

CODE POSTAL 06370

VILLE

MOUANS SARTOUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A.V.S.	41506653900040	4332B
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
ZI de l'argile Voie C LOT 27 06370 MOUANS SARTOUX		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs <i>(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)</i>	11 101
b	Dont plus-value nette à court terme <i>(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)</i>	1 170
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice <i>(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)</i>	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice <i>(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)</i>	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI <i>(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)</i>	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice <i>(pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)</i>	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	11 101
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065		11 101

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐

si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐

si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
SIE GRASSE
BP 23150
23 Traverse de la Paoute
06131 GRASSE CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SARL A.V.S.
ZI de l'argile
Voie C LOT 27

Identification du destinataire

06370 MOUANS SARTOUX

651

Insp. IFU

232786

N° dossier

41506653900040

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Menuiserie métallique et serru

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %		Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%	11 101	Déficit (réport de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 391 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	
					Plus-values exonérées art.238 quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2	Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐		
	Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies ☐		
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐						

D IMPUTATIONS

(cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : SARL FERRUA RIBES EXPERTISE
NATURA 3

1198 Avenue du Docteur M. DONAT
06250 MOUGINS

0493652560

- Conseil :

1

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A MOUANS SARTOUX, le 11/04/2017

Signature et qualité du déclarant

POMMIER

GERANT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (surte)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL A.V.S.**
et Date de clôture de l'exercice **31122016**

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires; telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	8 438	7 774	664	1 223
	Autres immobilisations corporelles	132 163	113 771	18 392	37 777
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 400		8 400	8 400
	TOTAL (II)	149 001	121 545	27 456	47 400
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	58 360		58 360	22 980
	En-cours de production de biens				14 413
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	366 115		366 115	214 869
	Autres créances	15 875		15 875	16 580
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	285 771		285 771	285 482
	DISPONIBILITES	173 668		173 668	70 943
	Charges constatées d'avance				388
	TOTAL (III)	899 788		899 788	625 657
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 048 789	121 545	927 244	673 057

- (1) dont droit au bail
 (2) dont immobilisations financières à moins d'un an
 (3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	27 455,71	2,96	47 400,17	7,04	(19 944,46)	-42,08
Installations techniques, matériel et outillage	664,03	0,07	1 222,69	0,18	(558,66)	-45,69
MATERIEL INDUSTRIEL	4 047,98	0,44	5 061,94	0,75	(1 013,96)	-20,03
OUTILLAGE INDUSTRIEL	4 390,37	0,47	6 039,70	0,90	(1 649,33)	-27,31
AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	(4 002,73)	-0,43	(5 061,94)	-0,75	1 059,21	20,92
AMORT OUTILLAGE INDUSTRIEL	(3 771,59)	-0,41	(4 817,01)	-0,72	1 045,42	21,70
Autres immobilisations corporelles	18 391,68	1,98	37 777,48	5,61	(19 385,80)	-51,32
AMENAGEMENT ARGILE	84 304,37	9,09	84 304,37	12,53		
MATERIEL DE TRANSPORT	47 858,32	5,16	65 778,32	9,77	(17 920,00)	-27,24
AMORTISSEMENT ZI ARGILE	(84 304,37)	-9,09	(82 222,42)	-12,22	(2 081,95)	-2,53
AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	(29 466,64)	-3,18	(30 082,79)	-4,47	616,15	2,05
Autres immobilisations financières	8 400,00	0,91	8 400,00	1,25		
DEPOT SET CAUTIONS	8 400,00	0,91	8 400,00	1,25		
TOTAL III - Actif Circulant NET	899 787,92	97,04	625 656,52	92,96	274 131,40	43,81
Matières premières, approvisionnements	58 360,00	6,29	22 980,00	3,41	35 380,00	153,96
STOCK MATIERE PREMIERE	58 360,00	6,29	22 980,00	3,41	35 380,00	153,96
En-cours de production de biens			14 413,00	2,14	(14 413,00)	-100,00
TRAVAUX EN COURS			14 413,00	2,14	(14 413,00)	-100,00
Créances clients et comptes rattachés	366 114,58	39,48	214 869,40	31,92	151 245,18	70,39
COLLECTIF CLIENTS	366 114,58	39,48	214 869,40	31,92	151 245,18	70,39
Autres créances	15 874,59	1,71	16 580,23	2,46	(705,64)	-4,26
FOURN AVANCES ACOMPTES	1 440,00	0,16	260,16	0,04	1 179,84	453,51
ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	13 822,00	1,49	15 373,00	2,28	(1 551,00)	-10,09
TVA DEDUCT	578,18	0,06	947,07	0,14	(368,89)	-38,95
ETAT TAXES SUR CA A REGULARISE	34,41				34,41	
Valeurs mobilières de placement	285 770,84	30,82	285 482,35	42,42	288,49	0,10
AUTRES VMP	83 036,66	8,96	183 786,27	27,31	(100 749,61)	-54,82
CAT SMC	202 734,18	21,86	101 696,08	15,11	101 038,10	99,35
Disponibilités	173 667,91	18,73	70 943,49	10,54	102 724,42	144,80
SMC	133 982,73	14,45	329,63	0,05	133 653,10	N/S
CREDIT LYONNAIS	29 760,16	3,21	22 129,61	3,29	7 630,55	34,48
credit lyonnais 2			39 984,25	5,94	(39 984,25)	-100,00
DAILLY RG	9 925,02	1,07			9 925,02	
VIREMENT INTERNES			8 500,00	1,26	(8 500,00)	-100,00
Charges constatées d'avance			388,05	0,06	(388,05)	-100,00
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			388,05	0,06	(388,05)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF	927 243,63	100,00	673 056,69	100,00	254 186,94	37,77

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	7 622	7 622
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	306 399	286 489
	Résultat de l'exercice	23 181	19 910
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	337 965	314 784
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	207 690	84 229
	Emprunts et dettes financières divers	100	77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 631	157 231
	Dettes fiscales et sociales	122 247	100 239
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	56 610	16 498
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	589 279	358 273
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	927 244	673 057
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		23 180,97	19 910,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		393 391	341 833
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		191 250	49 300

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	337 964,93	36,45	314 783,96	46,77	23 180,97	7,36
Capital Social ou individuel	7 622,45	0,82	7 622,45	1,13		
CAPITAL SOCIAL	7 622,45	0,82	7 622,45	1,13		
Réserve légale	762,25	0,08	762,25	0,11		
RESERVE LEGALE	762,25	0,08	762,25	0,11		
Report à nouveau	306 399,26	33,04	286 489,18	42,57	19 910,08	6,95
REPORT A NOUVEAU	306 399,26	33,04	286 489,18	42,57	19 910,08	6,95
Résultat de l'exercice	23 180,97	2,50	19 910,08	2,96	3 270,89	16,43
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	589 278,70	63,55	358 272,73	53,23	231 005,97	64,48
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	207 690,32	22,40	84 228,66	12,51	123 461,66	146,58
EMPRUNT JUMPER 1	5 117,36	0,55	7 386,32	1,10	(2 268,96)	-30,72
EMPRUNT BERLINGO	1 116,68	0,12	7 719,63	1,15	(6 602,95)	-85,53
EMPRUNT BERLINGO			209,36	0,03	(209,36)	-100,00
EMPRUNT JUMPY	5 930,42	0,64	12 947,67	1,92	(7 017,25)	-54,20
EMPRUNT JUMPER 2	4 275,66	0,46	6 665,68	0,99	(2 390,02)	-35,86
BILLET A ORDRE	92 000,00	9,92	49 300,00	7,32	42 700,00	86,61
DAILLY SMC	99 250,20	10,70			99 250,20	
Emprunts et dettes financières divers	100,11	0,01	76,51	0,01	23,60	30,85
C/C POMMIER	100,11	0,01	76,51	0,01	23,60	30,85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	202 631,27	21,85	157 231,02	23,36	45 400,25	28,87
COLLECTIF FOURNISSEURS	202 631,27	21,85	157 231,02	23,36	45 400,25	28,87
Dettes fiscales et sociales	122 246,97	13,18	100 238,60	14,89	22 008,37	21,96
SALAIRES DUS	21 408,21	2,31	21 667,66	3,22	(259,45)	-1,20
URSSAF	13 634,00	1,47	12 401,00	1,84	1 233,00	9,94
RETRAITES	4 597,00	0,50	13 697,00	2,04	(9 100,00)	-66,44
PREVOYANCE			566,19	0,08	(566,19)	-100,00
PRO BTP	5 659,49	0,61	2 623,91	0,39	3 035,58	115,69
MUTUELLE	3 023,64	0,33	3 240,00	0,48	(216,36)	-6,68
MEDECINE DU TRAVAIL	572,98	0,06	542,83	0,08	30,15	5,55
CCPB	13 024,00	1,40	12 414,00	1,84	610,00	4,91
ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	5 394,00	0,58	6 489,41	0,96	(1 095,41)	-16,88
TVA A DECAISSER	11 620,00	1,25	3 199,00	0,48	8 421,00	263,24
TVA COLLECTEE A 10%	3 079,13	0,33	5 660,16	0,84	(2 581,03)	-45,60
TVA COLLECTEE 19.60%	1 017,91	0,11	1 017,91	0,15		
TVA COLLECTEE 5.50%	701,50	0,08	1 348,27	0,20	(646,77)	-47,97
TVA COLLECTEE A 7%	130,04	0,01	601,04	0,09	(471,00)	-78,36
TVA COLLECTEE A 20%	38 385,07	4,14	14 770,22	2,19	23 614,85	159,88
Autres dettes	56 610,03	6,11	16 497,94	2,45	40 112,09	243,13
CLIENTS AVANCE ACOMPTES	56 190,56	6,06	15 372,06	2,28	40 818,50	265,54
FRAIS POMMIER			169,96	0,03	(169,96)	-100,00
FRAIS HOCHARD CORINNE			422,45	0,06	(422,45)	-100,00
POMMIER PENELOPE			423,16	0,06	(423,16)	-100,00
DECORDE FRAIS			60,81	0,01	(60,81)	-100,00
RAGUIN GAUCHIER FRAIS	419,47	0,05	49,50	0,01	369,97	747,41

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
TOTAL DU BILAN PASSIF	927 243,63	100,00	673 056,69	100,00	254 186,94	37,77

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	1 106 566	7 789	1 114 355	1 114 686
	Production vendue (Services et Travaux)	240 460	114 514	354 974	271 719
	Montant net du chiffre d'affaires	1 347 025	122 303	1 469 329	1 386 405
	Production stockée			(14 413)	14 413
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			16 549	
	Autres produits			1 543	216
	Total des produits d'exploitation (1)			1 473 007	1 401 034
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				5 622
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			636 950	555 709
	Variation de stock			(35 380)	(15 150)
	Autres achats et charges externes			215 207	197 363
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 234	10 987
	Salaires et traitements			379 284	376 221
	Charges sociales du personnel			220 689	224 557
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			12 887	22 615
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			1 175	1 092
	Total des charges d'exploitation (2)			1 448 046	1 379 017
RESULTAT D'EXPLOITATION				24 961	22 017

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		24 961	22 017
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	95	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 372	2 379
	Total des produits financiers	1 466	2 379
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 557	2 633
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	2 557	2 633
RESULTAT FINANCIER		(1 090)	(254)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		23 871	21 763
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	8 671	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	8 671	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	532	663
	Sur opérations en capital	7 163	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	7 695	663
RESULTAT EXCEPTIONNEL		975	(663)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 665	1 190
TOTAL DES PRODUITS		1 483 144	1 403 413
TOTAL DES CHARGES		1 459 963	1 383 503
RESULTAT DE L'EXERCICE		23 181	19 910

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
Total des produits d'exploitation	1 473 007,11	100,25	1 401 033,66	101,06	71 973,45	5,14
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens	1 114 354,53	75,84	1 114 686,22	80,40	(331,69)	-0,03
Production vendue Biens FRANCE	1 114 354,53	75,84	1 114 686,22	80,40	(331,69)	-0,03
VENTE PDT ALU			(633,88)	-0,05	633,88	100,00
VENTE ALU 5.5%	59 121,67	4,02	127 830,11	9,22	(68 708,44)	-53,75
VTE DIVERS 1			(299,99)	-0,02	299,99	100,00
VTE ALU 10%	32 712,18	2,23	43 980,19	3,17	(11 268,01)	-25,62
VTE MIROITERIE VERRE 10%	30 232,22	2,06	30 116,00	2,17	116,22	0,39
QUINCAILLERIE SERRURERIE 10%	7 195,45	0,49	17 670,54	1,27	(10 475,09)	-59,28
DIVERS 10%	10 570,09	0,72	26 138,60	1,89	(15 568,51)	-59,56
VOLETSET VOLET SROULANTS 10%	110 105,29	7,49	49 939,20	3,60	60 166,09	120,48
VTE PVC 10%	118 698,58	8,08	14 837,00	1,07	103 861,58	700,02
MOTORISATION 10%	17 750,38	1,21	20 908,33	1,51	(3 157,95)	-15,10
STORE EXTERIEUR 10%	35 527,85	2,42	30 698,43	2,21	4 829,42	15,73
METALLERIE FERRONNERIE 10%			13 307,00	0,96	(13 307,00)	-100,00
STORE INTERIEUR 10%	1 343,91	0,09			1 343,91	
PVC 5.5%	19 585,00	1,33	42 252,61	3,05	(22 667,61)	-53,65
METALLERIE FERRONNERIE 5.5%			357,00	0,03	(357,00)	-100,00
DIVERS 5.5%	398,00	0,03	2 490,00	0,18	(2 092,00)	-84,02
VTE VERRE MIROIR			(734,13)	-0,05	734,13	100,00
VTE ALU 20%	325 699,57	22,17	312 363,11	22,53	13 336,46	4,27
MIROITERIE VERRE 20%	50 823,32	3,46	50 918,56	3,67	(95,24)	-0,19
SERRURERIE QUINCAILLERIE 20%	23 711,24	1,61	29 631,50	2,14	(5 920,26)	-19,98
STORE INTERIEUR 20%	57 460,53	3,91	98 296,19	7,09	(40 835,66)	-41,54
STORE EXTERIEUR 20%	96 810,80	6,59	39 626,96	2,86	57 183,84	144,31
DIVERS 20%	52 107,25	3,55	37 900,88	2,73	14 206,37	37,48
MOTORISATION 20%	22 746,28	1,55	11 419,08	0,82	11 327,20	99,20
PVC 20%	20 888,00	1,42	11 512,20	0,83	9 375,80	81,44
VOLETSET VOLET SROULANTS 20%	12 218,92	0,83	50 001,55	3,61	(37 782,63)	-75,56
VERRE 5.5%			497,63	0,04	(497,63)	-100,00
METALLERIE FERRONNERIE 20%	200,00	0,01	39 023,65	2,81	(38 823,65)	-99,49
VOLET ROULANT 5.5%			14 637,90	1,06	(14 637,90)	-100,00
VITRERIE MIROITERIE 5.5%	659,00	0,04			659,00	
VENTE EXO TVA	7 789,00	0,53			7 789,00	
Production vendue Biens EXPORT	7 789,00	0,53			7 789,00	
Production vendue Services + Travaux	354 973,99	24,16	271 718,91	19,60	83 255,08	30,64
Production vendue Services FRANCE	354 973,99	24,16	271 718,91	19,60	83 255,08	30,64
VT TRAVAUX AUTO LIQUIDAT° TVA	102 430,00	6,97	10 593,00	0,76	91 837,00	866,96
PREST SERV 5.5%	16 185,00	1,10	34 938,00	2,52	(18 753,00)	-53,68
PRESTATIONS 10%	86 559,67	5,89	76 701,55	5,53	9 858,12	12,85
PRESTATIONS 20%	137 715,08	9,37	147 988,14	10,67	(10 273,06)	-6,94
PREST SCES SSTVA AUTO LIQUIDA	6 789,24	0,46	1 498,22	0,11	5 291,02	353,15
AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES	5 295,00	0,36			5 295,00	
Production vendue Services EXPORT	114 514,24	7,79	1 498,22	0,11	113 016,02	N/S
Montant net du chiffre d'affaires	1 469 328,52	100,00	1 386 405,13	100,00	82 923,39	5,98
Production stockée	(14 413,00)	-0,98	14 413,00	1,04	(28 826,00)	-200,00
VARIAT TVAUX EN COURS	(14 413,00)	-0,98	14 413,00	1,04	(28 826,00)	-200,00
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	16 548,76	1,13			16 548,76	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
TSFERT CHG EXPLOITATION	16 548,76	1,13			16 548,76	
Autres produits d'exploitation	1 542,83	0,11	215,53	0,02	1 327,30	615,83
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	1 542,83	0,11	215,53	0,02	1 327,30	615,83
Total des charges d'exploitation	1 448 046,15	98,55	1 379 016,85	99,47	69 029,30	5,01
Achats de marchandises			5 621,69	0,41	(5 621,69)	-100,00
ACHATS INTRACOM			5 621,69	0,41	(5 621,69)	-100,00
Achats de matières premières et autres appro.	636 949,77	43,35	555 709,43	40,08	81 240,34	14,62
ACH PRD ALU	175 983,29	11,98	191 559,58	13,82	(15 576,29)	-8,13
ACH MAT DIVERSES	61 449,44	4,18	38 241,78	2,76	23 207,66	60,69
ACH FOURNITURES DIVERSES	22 009,39	1,50	17 146,30	1,24	4 863,09	28,36
ACH MOTORISATION	16 458,44	1,12	21 797,38	1,57	(5 338,94)	-24,49
ACH PVC	118 488,03	8,06	33 223,20	2,40	85 264,83	256,64
ACH SERRURERIE	19 551,90	1,33	19 368,60	1,40	183,30	0,95
ACH STORE EXTERIEUR	65 365,42	4,45	44 810,70	3,23	20 554,72	45,87
ACH STORE INTERIEUR	23 331,63	1,59	35 529,90	2,56	(12 198,27)	-34,33
ACH VERRE MIROIR	45 822,11	3,12	43 416,48	3,13	2 405,63	5,54
ACH VOLET ROULANT	88 370,44	6,01	110 357,89	7,96	(21 987,45)	-19,92
FRAIS ACCESSOIRES ACHATS	119,68	0,01	257,62	0,02	(137,94)	-53,54
Variation de stocks approvisionnements	(35 380,00)	-2,41	(15 150,00)	-1,09	(20 230,00)	-133,53
VARIAT° STOCKS MAT PREMIERES	(35 380,00)	-2,41	(15 150,00)	-1,09	(20 230,00)	-133,53
Autres achats et charges externes	215 207,24	14,65	197 363,14	14,24	17 844,10	9,04
PRESTATIONS SERVICES AUTOLIQUE	1 400,00	0,10	200,00	0,01	1 200,00	600,00
ACHATS FOURNITURES NON STOCK	1 880,77	0,13	2 746,65	0,20	(865,88)	-31,52
CARBURANT	18 645,55	1,27	20 141,58	1,45	(1 496,03)	-7,43
ACHATS FOURNITURES ENTRETIEN PETI	6 049,95	0,41	3 052,03	0,22	2 997,92	98,23
ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	1 626,00	0,11	2 448,17	0,18	(822,17)	-33,58
FOURNITURES LOGICIELS	2 235,50	0,15	294,88	0,02	1 940,62	658,10
PRORATA	3 827,78	0,26	108,34	0,01	3 719,44	N/S
LEASING COUPE ALU	1 219,05	0,08	2 925,72	0,21	(1 706,67)	-58,33
LEASING SAPA			1 272,00	0,09	(1 272,00)	-100,00
LOCATION MARINA	13 200,00	0,90	13 200,00	0,95		
LOCAT ZI ARGILE	31 200,00	2,12	31 200,00	2,25		
LOCATION GARAGE MARINA	667,64	0,05			667,64	
LOCAT MATERIELS	9 500,86	0,65	7 171,68	0,52	2 329,18	32,48
LOCATION HILTI	134,78	0,01			134,78	
XERO BAIL	1 888,05	0,13	1 510,88	0,11	377,17	24,96
LOCAT PITNEY	417,20	0,03	340,42	0,02	76,78	22,55
LOCATION BERLINGO	4 271,38	0,29			4 271,38	
LOCATION JUMPY			63,45		(63,45)	-100,00
LOCATION VEHICULE	625,00	0,04	93,07	0,01	531,93	571,54
CHARGES LOCATIVES ARGILE	6 182,80	0,42	5 991,30	0,43	191,50	3,20
CHARGES LOCATIVES MARINA	4 483,00	0,31	2 400,00	0,17	2 083,00	86,79
ENTRETIEN VEHICULES	8 016,16	0,55	8 435,70	0,61	(419,54)	-4,97
REPARATION MATERIEL	526,15	0,04	337,92	0,02	188,23	55,70
MAINTENANCE	202,29	0,01	1 574,24	0,11	(1 371,95)	-87,15
ASSURANCE MULTI LOCAUX	1 555,64	0,11	1 557,60	0,11	(1,96)	-0,13
ASSUR RC ET DECENNALES	4 525,66	0,31	4 524,26	0,33	1,40	0,03
ASSURANCE VEHICULES	5 199,82	0,35	5 054,52	0,36	145,30	2,87
ASSURANCE EMPRUNT	317,75	0,02	201,72	0,01	116,03	57,52
ASSURANCE RC MANDATAIRES SOCIA	600,00	0,04	600,00	0,04		
ASSURANCES DIVERSES			39,15		(39,15)	-100,00
ASSURANCE NOUS MEMES	12,49				12,49	
PERSONNEL INTERIMAIRE	27 302,13	1,86	9 767,55	0,70	17 534,58	179,52
COM ET COURTAGES	3 430,54	0,23	2 989,13	0,22	441,41	14,77

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2016 12		01/01/2015 12		Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
HONORAIRES			13 675,00	0,99	(13 675,00)	-100,00
HONORAIRES COMPTABLES	3 169,50	0,22	3 104,00	0,22	65,50	2,11
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	1 521,57	0,10	264,96	0,02	1 256,61	474,26
DIVERSES REMUN INTERMEDIAIRES	2 275,00	0,15	1 760,72	0,13	514,28	29,21
ANNONCES ET INSERTIONS	982,00	0,07	1 850,40	0,13	(868,40)	-46,93
CADEAUX	1 301,67	0,09	686,40	0,05	615,27	89,64
ABONNEMENTS	268,40	0,02	2 293,00	0,17	(2 024,60)	-88,29
CATALOGUES ET IMPRIMES			401,62	0,03	(401,62)	-100,00
POURBOIRES DONS	160,00	0,01	180,00	0,01	(20,00)	-11,11
TRANSPORTS SUR ACHATS	17,90		52,50		(34,60)	-65,90
DEPLACEMENT	20 053,09	1,36	25 563,21	1,84	(5 510,12)	-21,55
RECEPTIONS	2 894,07	0,20	4 039,83	0,29	(1 145,76)	-28,36
TELEPHONE	1 353,02	0,09	1 451,96	0,10	(98,94)	-6,81
TEL. PORTABLE	2 776,20	0,19	1 812,41	0,13	963,79	53,18
INTERNET	978,66	0,07	1 175,84	0,08	(197,18)	-16,77
AFFRANCHISSEMENT	869,64	0,06	995,65	0,07	(126,01)	-12,66
SERV BANCAIRES	1 731,99	0,12	1 603,00	0,12	128,99	8,05
FRAIS LAVIOLETTE	81,80	0,01			81,80	
PRESTATIONS EXTERIEURES	13 628,79	0,93	6 210,68	0,45	7 418,11	119,44
Impôts, taxes & versements assimilés	17 234,04	1,17	10 987,06	0,79	6 246,98	56,86
TAXES APPRENTISSAGES	2 753,00	0,19	2 732,00	0,20	21,00	0,77
PARTICIPAT° EMPLOYEUR FPC	5 351,93	0,36	(89,63)	-0,01	5 441,56	N/S
CFE	6 312,00	0,43	6 266,00	0,45	46,00	0,73
CVAE	(239,00)	-0,02	1 106,00	0,08	(1 345,00)	-121,61
REDEVANCE COLLECTE DECHETS	2 585,00	0,18	928,00	0,07	1 657,00	178,56
DROITS D'ENREGISTREMENT	42,79		44,69		(1,90)	-4,25
IMPOTS AUTRES DROITS	367,92	0,03			367,92	
IMPOTS TAXES DIVERSES	60,40				60,40	
Salaires et traitements	379 283,81	25,81	376 221,31	27,14	3 062,50	0,81
REM GERANT	60 878,93	4,14	65 275,42	4,71	(4 396,49)	-6,74
REM TECHNIQUE	206 953,76	14,08	202 327,31	14,59	4 626,45	2,29
REM ADMIN	95 278,12	6,48	92 767,08	6,69	2 511,04	2,71
PERSO INDEM ET AVANTAGES	16 173,00	1,10	15 851,50	1,14	321,50	2,03
Charges sociales du personnel	220 688,60	15,02	224 556,91	16,20	(3 868,31)	-1,72
COT URSSAF	106 582,12	7,25	101 866,00	7,35	4 716,12	4,63
COT MUTUELLE	6 046,56	0,41	6 942,10	0,50	(895,54)	-12,90
COTISATION CAISSE D	34 558,26	2,35	37 988,32	2,74	(3 430,06)	-9,03
COT PREVOYANCE	9 058,04	0,62	12 417,79	0,90	(3 359,75)	-27,06
CCPB	76 827,00	5,23	76 656,00	5,53	171,00	0,22
GSC	27,00				27,00	
MEDECINE DU TRAVAIL	1 815,56	0,12	1 817,66	0,13	(2,10)	-0,12
VETEMENTS CHAUSSURES	51,06		700,04	0,05	(648,98)	-92,71
CICE	(14 277,00)	-0,97	(13 831,00)	-1,00	(446,00)	-3,22
Dotation aux amortissements sur immobilisations	12 887,21	0,88	22 614,87	1,63	(9 727,66)	-43,01
DOT IMMO CORP	12 887,21	0,88	22 614,87	1,63	(9 727,66)	-43,01
Autres charges de gestion courante	1 175,48	0,08	1 092,44	0,08	83,04	7,60
CHARGES DIVERSES DE GESTION CO	1 175,48	0,08	1 092,44	0,08	83,04	7,60
Résultat d'exploitation	24 960,96	1,70	22 016,81	1,59	2 944,15	13,37
Total des produits financiers	1 466,25	0,10	2 379,32	0,17	(913,07)	-38,38
Autres intérêts et produits assimilés	94,65	0,01			94,65	
PRODUITS SUR ECARTS DE CONVERS	94,65	0,01			94,65	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2016	12	01/01/2015	12	Variations	%
	31/12/2016	mois	31/12/2015	mois		
Produits nets sur cessions de val.mob de placement	1 371,60	0,09	2 379,32	0,17	(1 007,72)	-42,35
PDT / CESSION VMP	1 371,60	0,09	2 379,32	0,17	(1 007,72)	-42,35
Total des charges financières	2 556,64	0,17	2 632,82	0,19	(76,18)	-2,89
Intérêts et charges assimilées	2 556,64	0,17	2 632,82	0,19	(76,18)	-2,89
INTERETS EMPRUNTS	408,22	0,03	812,00	0,06	(403,78)	-49,73
INT BANCAIRES	2 148,42	0,15	1 820,82	0,13	327,60	17,99
Résultat financier	(1 090,39)	-0,07	(253,50)	-0,02	(836,89)	-330,13
Résultat courant avant impôts	23 870,57	1,62	21 763,31	1,57	2 107,26	9,68
Total des produits exceptionnels	8 670,65	0,59			8 670,65	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 670,65	0,59			8 670,65	
EXCEPT PCEA	8 333,33	0,57			8 333,33	
EXCEPT AUTRES PRODUITS	337,32	0,02			337,32	
Total des charges exceptionnelles	7 695,25	0,52	663,23	0,05	7 032,02	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	532,00	0,04	663,23	0,05	(131,23)	-19,79
EXCEPT PENALITES AMENDES	532,00	0,04	663,23	0,05	(131,23)	-19,79
Charges exceptionnelles sur opération en capital	7 163,25	0,49			7 163,25	
VAL.NET.COMPT.ELEM.ACTIF CEDES	7 163,25	0,49			7 163,25	
Résultat exceptionnel	975,40	0,07	(663,23)	-0,05	1 638,63	247,07
Impôts sur les bénéfices	1 665,00	0,11	1 190,00	0,09	475,00	39,92
IMPOTS / BENEFICES	1 665,00	0,11	1 190,00	0,09	475,00	39,92
Résultat de l'exercice	23 180,97	1,58	19 910,08	1,44	3 270,89	16,43

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 454 916	100,00	1 400 818	100,00	54 097	3,86
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises			5 622		(5 622)	-100,0
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)			(5 622)		5 622	-100,0
Production vendue	1 469 329	100,99	1 386 405	98,97	82 923	5,98
+ Variation production stockée	(14 413)	-0,99	14 413	1,03	(28 826)	-200,0
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 454 916	100,00	1 400 818	100,00	54 097	3,86
- Achats stockés approvisionnement	636 950	43,78	555 709	39,67	81 240	14,62
- Variation des stocks et approvisionnement	(35 380)	-2,43	(15 150)	-1,08	(20 230)	133,53
- Achats de sous-traitance directe	1 400	0,10	200	0,01	1 200	600,00
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	851 946	58,56	860 059	61,40	(8 113)	-0,94
MARGES (Commerciale + Production)	851 946	58,56	854 437	61,00	(2 491)	-0,29
- Achats non stockés (c)	34 266	2,36	28 792	2,06	5 474	19,01
- Autres charges externes (c)	179 542	12,34	168 371	12,02	11 170	6,63
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	638 139	43,86	657 274	46,92	(19 135)	-2,91
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	8 105	0,56	2 642	0,19	5 463	206,73
- Autres impôts et taxes	9 129	0,63	8 345	0,60	784	9,40
- Salaires et traitements	379 284	26,07	376 221	26,86	3 063	0,81
- Charges sociales	220 689	15,17	224 557	16,03	(3 868)	-1,72
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	20 932	1,44	45 509	3,25	(24 577)	-54,00
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	1 543	0,11	216	0,02	1 327	615,83
+ Transfert de charges d'exploitation	16 549	1,14			16 549	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	12 887	0,89	22 615	1,61	(9 728)	-43,01
- Autres charges de gestion courante	1 175	0,08	1 092	0,08	83	7,60
RESULTAT EXPLOITATION	24 961	1,72	22 017	1,57	2 944	13,37
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 466	0,10	2 379	0,17	(913)	-38,38
- Charges financières	2 557	0,18	2 633	0,19	(76)	-2,89
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 871	1,64	21 763	1,55	2 107	9,68
Produits exceptionnels	8 671	0,60			8 671	
- Charges exceptionnelles	7 695	0,53	663	0,05	7 032	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	975	0,07	(663)	-0,05	1 639	-247,0
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	1 665	0,11	1 190	0,08	475	39,92
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 181	1,59	19 910	1,42	3 271	16,43

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

Etat en valeurs brutes

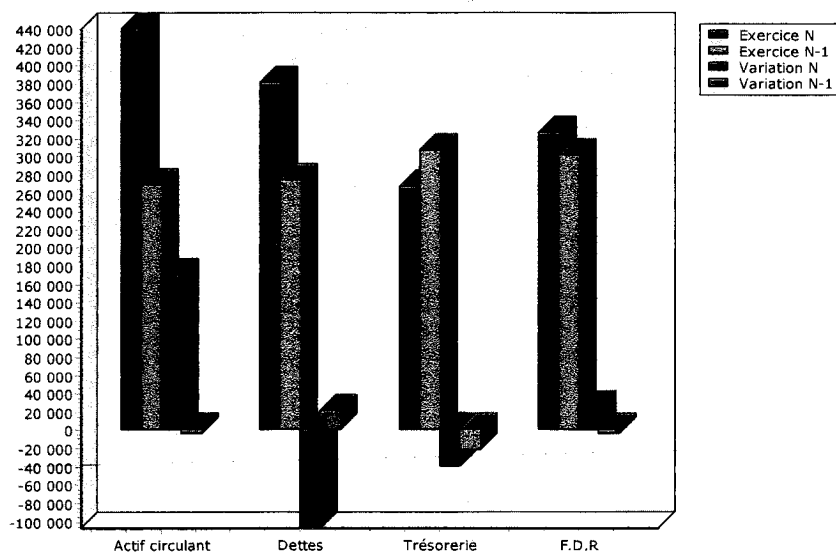
31/12/2016

31/12/2015

Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
------------------	----------------	--------------------	--------------------

ACTIF CIRCULANT	Stocks	37 393	58 360	20 967	29 563
	Clients	214 869	366 115	151 245	(5 339)
	Autres créances	16 968	15 875	(1 094)	(27 767)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	269 231	440 349	171 118	(3 543)
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	157 231	202 631	(45 400)	(14 286)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	116 737	178 857	(62 120)	35 500
	TOTAL DETTES A COURT TERME	273 968	381 488	(107 521)	21 214
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(4 737)	58 861	63 598	17 671
TRESORERIE	Disponible	356 426	459 439	103 013	28 631
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque	49 300	191 250	141 950	49 300
	TOTAL TRESORERIE	307 126	268 189	(38 937)	(20 669)
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		302 389	327 049	24 660	(2 998)

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **927 244** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 483 144** euros et un total **charges** de **1 459 963** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **23 181** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cice

le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 102		106		2 769	8 438
	Instal., agencement, aménagement divers	84 304					84 304
	Matériel de transport	65 778				17 920	47 858
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	161 184		106		20 689	140 601
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 400					8 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 400					8 400
TOTAL		169 584		106		20 689	149 001

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 879	665	2 769	7 774
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	82 222	2 082		84 304
	Matériel de transport	30 083	10 141	10 757	29 467
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 184	12 887	13 526	121 545
TOTAL		122 184	12 887	13 526	121 545

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 5

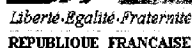
Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 400		8 400
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	366 115	366 115	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	13 822	13 822	
	Taxes sur la valeur ajoutée	613	613	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 440	1 440	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		390 389	381 989	8 400
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	191 250		191 250	
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	16 440	11 803	4 637	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	202 631	202 631		
	Personnel et comptes rattachés	21 408	21 408		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 905	45 905		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	54 934	54 934		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	100	100		
	Autres dettes	56 610	56 610		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		589 279	393 391	195 888	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		18 489			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		100			

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

(article 244 quater C du Code Général des Impôts)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 016

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Exercice ouvert le **01012016** Clôt le **31122016**

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
			TOTAL	7

³ Cf § 55 du BOI-BIC-BICI-10-150-20.

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	14 277
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 :</i> <i>- le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ;</i> <i>- zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.</i>	10	14 277
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	14 277

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 14 :</i> <i>- le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif</i> <i>- zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.</i>	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	14 277

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2016

[illegible]



N° 2069-RCI-SD
(2017)

Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2016

Au titre de l'année civile 2016

Dénomination de l'entreprise	SARL SARL A.V.S.	N° Siren :415066539
Adresse	ZI de l'argile	06370 MOUANS SARTOUX

SOCIETE BENEFICIAIRE DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES * ☐ PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE	
CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	14 277

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rémun. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	237 950	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

A.V.S.
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.4 euros
Siège Social : ZI de l'Argile – Voie C – Lot 27
06370 MOUANS SARTOUX
RCS CANNES : B 415 066 539

Arrivé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Cannes, le

19 JUIL. 2017

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2017**

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 23 181 € de l'exercice de la manière suivante :

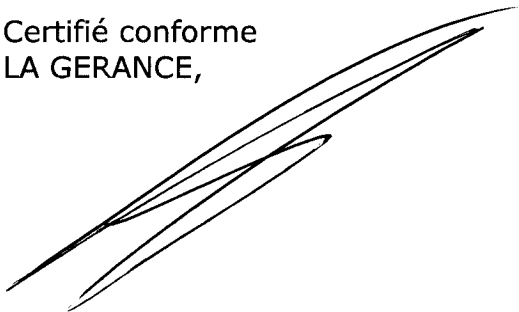
Bénéfice de l'exercice 23 181 €

en totalité au compte «report à nouveau » qui s'élève ainsi à 329 580 €.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
LA GERANCE,



ALUMINIUM VERRES STORES

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 7 622.45 €

ZI ARGILE – VOIE C – LOT 27
06370 MOUANS SARTOUX

RCS CANNES : 2007 B 00768
SIREN 415 066 539

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2017

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions du Livre deuxième du Code du commerce et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente Assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article R.223-18 du Code de commerce qui ont été également tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par cet article.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'activité de l'exercice écoulé a été normale.

II – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Aucun évènement important n'est intervenu.

III – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

IV – REGLES DE PRESENTATION ET METHODES D' EVALUATION

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.



La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du Comité de la Réglementation Comptable 99.03 du 29/04/99 (PCG, art 531-1) relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il convient de signaler que les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable (CRC 2002-10 et CRC 2004-06) et applicables aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2005, n'ont pas d'impact sur les comptes de la société.

Aucune dérogation aux principes ci-dessus n'est à signaler.

Les méthodes de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Aucune information complémentaire en vue de donner une image fidèle des comptes annuels n'est à signaler.

V – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE

Pour l'exercice clos le 31/12/2016, les éléments chiffrés sont les suivants :

	N	N-1	VAR %
- Chiffres d'affaires	1 469 329	1 386 405	+ 5.98 %
- Total des produits d'exploitation	1 473 007	1 401 037	+ 5.14 %
- Charges d'exploitation	1 448 046	1 379 016	+ 5.01 %
Dont			
- Salaires	379 284	376 221	+ 0.81 %
- Charges sociales	220 689	224 557	- 1.72 %
- Dotations aux amortissements	12 887	22 615	- 43.01 %
- Dotations aux provisions	0	0	
- Soit un résultat d'exploitation de	24 961	22 017	+ 13.37 %
- Résultat financier	- 1090	- 253	- 330.13 %
- Résultat courant avant impôts	23 871	21 763	+ 9.68 %
- Résultat exceptionnel	975	- 622	+ 247.07 %
- Résultat net comptable	23 180	19 910	+ 16.43 %



Pour l'exercice écoulé, il convient encore de signaler les éléments suivants ;

- Effectif salarié moyen	11	11
- Dépenses de travail intérimaire	27 302	9 768
- Participation aux résultats de l'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	1 665	1 190
- Total du bilan	927 244	673 057

VI – PERSPECTIVES D'AVENIR

2016 : Le volume des commandes est reparti légèrement à la hausse en fin d'année. Mais nous ressentons toujours le problème des marges qui s'effritent. Nous n'envisageons pas non plus cette année d'investissement de machine outil, seul le renouvellement de matériel usagé sera pris en compte.

2017 : Le carnet de commandes pour le 1^{er} semestre est satisfaisant mais les marges sont toujours difficiles à augmenter, avec une politique globale de « prix bas », notamment pour les marchés publics et privés.

En raison d'une conjoncture un peu plus favorable mais toujours fragilisée, et pour l'ensemble des raisons citées plus haut, aucun dividende ne sera distribué aux associés sur le bénéfice 2016.

VII – PROPOSITION D' AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2016, consistant en un gain net comptable de 23 181 euros, en augmentation du poste de report à nouveau.

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

VIII – DEPENSES FISCALEMENT NON DEDUCTIBLES

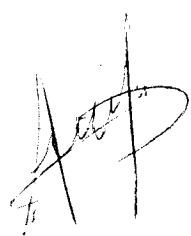
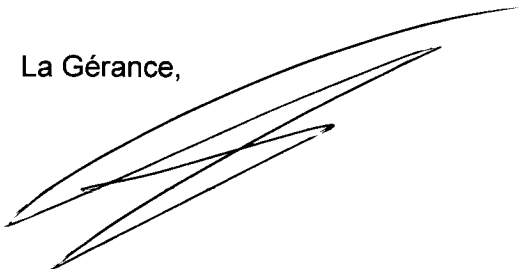
En vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes soumis à votre approbation comprennent en charge des dépenses fiscalement non déductibles.

IX – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il va vous être donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce.

En conclusion de ce qui précède, il vous est demandé de bien vouloir approuver les comptes qui vous ont été présentés, donner quitus à la gérance, affecter les résultats selon la proposition formulée dans le présent rapport, et voter les résolutions que vous sont proposées.

La Gérance,



ALUMINIUM VERRES STORES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.4 euros
Siège Social : ZI de l'Argile – Voie C – Lot 27
06370 MOUANS SARTOUX
RCS CANNES : B 415 066 539

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2017**

L'an deux mille dix sept, le 26 juin, à 17 heures,

Les associés d'A.V.S., société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 euros, divisé en 500 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

Monsieur Patrick POMMIER : 250 parts

Monsieur Fouad ARIFA : 250 parts

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrick POMMIER, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DE JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, et décision à cet égard,



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 23 181 € de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 23 181 €

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 329 580 €.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

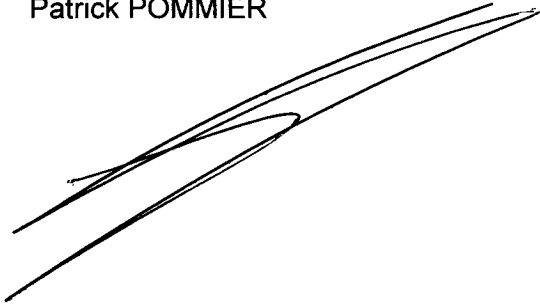
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Patrick POMMIER

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, overlapping strokes that form a cursive shape.

Fouad ARIFA

A handwritten signature in black ink, featuring a large, bold, stylized 'F' followed by a cursive 'ouad' and a final flourish.